

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MARCILLAC-VALLON

Séance du 27 février 2025

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **17**
Qui ont pris part à la délibération **14**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le VINGT-SEPT FEVRIER à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **14**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 12
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL Edwige BOUDOU, Fabien CABROLIER, Nelly DAUDE, Jérôme FRANQUES, Nathalie GELY, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ, Bruno SELAS.

Date de la convocation

20/02/2025

Absents excusés : 5 (dont 2 pouvoirs)
Pascal MIR, a donné pouvoir à Fabien CABROLIER,
Rodolphe DELETAGE, a donné pouvoir à Stéphanie BORREL,
Albert CANTALOUBE, absent excusé,
Laura JARROUSSE, absente excusée,
Estelle BIER, absente excusée.

Date d'affichage

21/02/2025

Secrétaire de séance : Stéphanie BORREL

Délibération n° 2025/02/010 – Décisions du Maire
prises dans le cadre de sa délégation (art L2122-22 du CGCT)

Vu la délibération n° 2020/04/024 du 4 juin 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire et autorisant le Premier Adjoint à exercer la suppléance du Maire dans l'exercice de ces délégations (Art L 2122-22 du CGCT).

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	DATE	OBJET
003/2025	22/01/2025	<u>DA n° 01213825A0001</u> Parcelles n° 77 et 1041 section E PEREZ HERNANDEZ Ramona - Pas d'exercice du droit de préemption
004/2025	27/01/2025	<u>DA n° 01213825A0002</u> Immeubles n° 242 et 539 section G Lot 7 Consorts CUEYE LACOMBE - Pas d'exercice du droit de préemption
005/2025	07/02/2025	<u>DA n° 01213825A0003</u> Immeuble n° 288 section G CAMBON Claudine - Pas d'exercice du droit de préemption
006/2025	07/02/2025	<u>DA n° 01213825A0004</u> Immeubles n° 873 et 897 section G SOLINHAC Josette - Pas d'exercice du droit de préemption

007/2025	07/02/2025	<u>DA n° 01213825A0005</u> Immeubles n° 242 et 539 section G Lot 6 Consorts CUEYE LACOMBE - Pas d'exercice du droit de préemption
008/2025	12/02/2025	<u>DA n° 01213825A0006</u> Immeubles n° 260 section G LACOMBE Daniel - Pas d'exercice du droit de préemption
009/2025	19/02/2025	<u>DA n° 01213825A0007</u> Immeubles n° 378, 1082 et 1102 section D COMTE Didier - Pas d'exercice du droit de préemption

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ